

Projet de fin d'études

En plus d'un stage annuel en entreprise d'une durée minimale d'un mois en première et en deuxième année d'études, les étudiants sont appelés au niveau de la troisième année à effectuer durant le second semestre de l'année universitaire, un stage de perfectionnement d'une durée de trois mois.

A l'issue de ce stage, un projet de fin d'études (PFE) doit être élaboré et présenté pour évaluation devant un jury composé d'enseignants et de spécialistes du domaine de l'édition et de l'imprimerie.

La soutenance du projet est sanctionnée par une note d'évaluation qui entre dans le calcul de la moyenne générale de l'étudiant.

Objectifs du projet :

Dans son PFE, l'étudiant est appelé à intégrer les connaissances théoriques acquises en les concrétisant en techniques de gestion et d'administration et en techniques de l'édition et de l'impression par leur application à des pratiques dans un contexte de gestion des différentes opérations de conception, de manipulation et de production dans une maison d'édition, une imprimerie ou une institution en rapport avec la spécialité.

Le contenu du projet

Le PFE peut concerner aussi bien le schéma de réalisation d'un support papier (livre, brochure, journal, magazine...) qu'un produit multimédia (CD, site Internet...).

Le support produit par l'étudiant dans le cadre de son projet doit être accompagné d'un document explicatif (ne dépassant en aucun cas les 50 pages) qui doit contenir les données explicatives et les différentes étapes

de la réalisation du projet sur le plan technique , juridique et économique (coûts, prix de revient...)

Le rapport qui accompagne le projet de fin d'études est un document essentiel auquel l'étudiant doit accorder beaucoup d'attention. Il doit être déposé en 8 exemplaires auprès du responsable des stages.

La page de garde du rapport se présente sous la forme d'un modèle unique que tous les étudiants doivent adopter.

Le rapport est un document détaillé qui retrace les différentes étapes de la réalisation du projet, du cadre théorique jusqu'à la réalisation et la production. Ce n'est en aucun cas un copier/coller des références bibliographiques et webographiques relatives à la spécialité.

Le rapport doit donc comporter :

- les raisons du choix du projet
- un explicatif des objectifs du projet
- les ressources utilisées pour la réalisation du projet
- le processus d'organisation, de planification et de réalisation du projet
- une énumération des éventuelles difficultés et contraintes rencontrées lors de la réalisation du projet

Tout au long du stage et pour la réalisation de PFE, chaque étudiant est coodirigé par un responsable de l'entreprise où le stage à eu lieu et un enseignant d la spécialité à qui l'étudiant doit rendre compte d'une manière périodique de l'évolution de son projet.